

N°2025_11_25_11

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 08

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 28

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Majorité absolue des suffrages

exprimés : 15

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/11/2025

25 présent(e)s : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline. *La Bridoire* : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : M. BERTHOLIER Christian, M. LOMBARD Daniel, M. LECOCQ Pascal, Mme YACONO Céline. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

03 pouvoirs : Mme ANDRE Valérie à Mme HERRAULT Françoise, M. LESAGE Claude à Mme MADELON Caroline, M. PEYSSONNERIE Daniel à Mme MESTRALLET Nadège.

08 absent(e)s : M. PICHE Barthélémy, Mme FERRARI Myriam, M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, M. PERSON Philippe.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3 – PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

Les éléments suivants sont indiqués à l'Assemblée :

Une décision modificative budgétaire doit être réalisée sur le budget petite enfance-enfance jeunesse pour les motifs suivants :

- Afin de réaliser la totalité des écritures d'amortissement au prorata-temporis un ajustement des crédits est nécessaire.
- Suites aux résiliations des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre pour le local jeunes de Saint Genix, les crédits nécessaires aux indemnités à verser aux entreprises doivent être prévus au budget.
- L'achat du logiciel de facturation coûte plus cher que l'enveloppe qui avait été inscrite lors de la préparation budgétaire.

- Des écritures techniques liées à la bascule du compte 2033 vers le compte 21318 en lien avec les frais d'insertion du local ados de Saint Genix.

Les virements de crédits suivants sont donc proposés à l'Assemblée :

DM N°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-62268-4214 : Autres honoraires, conseils..	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62268-4221 : Autres honoraires, conseils..	6 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	12 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	7 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	7 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	7 150,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	7 150,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888-4214 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	12 350,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	12 350,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	19 500,00 €	19 500,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	7 150,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	7 150,00 €	0,00 €
R-281318-01 : Amort. constructions autres bâtiments publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 150,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 150,00 €
D-21318-420 : Constructions autres bâtiments publics	0,00 €	1 111,92 €	0,00 €	0,00 €
R-2033-420 : Frais d'insertion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 111,92 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	1 111,92 €	0,00 €	1 111,92 €
D-2051-420 : Concessions et droits similaires	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-4221 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 000,00 €	2 111,92 €	7 150,00 €	8 261,92 €
Total Général		1 111,92 €		1 111,92 €

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 04 Novembre 2025 ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 28 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,**

➤APPROUVE ET AUTORISE la décision modificative telle que présentée ;
➤MANDATE le Président pour faire le nécessaire et pour signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 04/12/2025,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN